

## 1<sup>ère</sup> Compagnie de tir à l'arc d'Annemasse

Réunion de bureau du 9 avril 2018

Présents : Jack AURAIX, François CERVO, Marie Laure BENCINA, Karen VIAL, Anthony CORNIER, Adrien GARCIA, Bérangère ROGAZY, Marc DEMARS.

Excusé : Richard CORDEAU

Résultats du Challenge départemental débutants :

Poussins : 1<sup>er</sup> Baptyst BERTHELOT

3<sup>ème</sup> Clémence DAVID MINAZZI

4<sup>ème</sup> Nour BENJELLOUN

5<sup>ème</sup> Océane OEHL

Benjamins : 1<sup>er</sup> Robin GABRIEL AYRAULT

2<sup>ème</sup> Nolhan RAFFIN GALINE

3<sup>ème</sup> Sheherazade TOUATI

Minimes : 2<sup>ème</sup> Sarah COGNASSE

3<sup>ème</sup> Eva DI CINO

4<sup>ème</sup> Solène BONNAGUE

Cadets : 4<sup>ème</sup> Lola BOSCH

Adulte 1 : 1<sup>ère</sup> Estelle PAGEOT

Adulte 2 : 2<sup>ème</sup> Eric REYNAUD

Lors de la dernière AG de l'OMS, Bernard LAUREAU a été élu au comité directeur et sera trésorier adjoint. Le président propose qu'il soit invité à nos réunions de comité.

Proposition acceptée.

Le montant des subventions de la ville aux clubs sportifs a été maintenu cette année à 386000€ mais ce sera la dernière année et il faut s'attendre à une baisse les années prochaines. Compte tenu du nombre des clubs sportifs bénéficiaires et de l'augmentation du nombre de licenciés, la dotation pour la 1<sup>ère</sup> compagnie est à la baisse

Passages de plumes et flèches :

Le 10 mars il y a eu 18 passages de plumes et 16 passages de flèches avec une réussite de 19 plumes et 7 flèches.

Le 7 avril il y a eu 5 passages de plumes avec 1 seule réussite en plume jaune et 8 passages de flèches avec 3 réussites de flèches noires.

Prochain passage le 12 mai en salle.

Pour le concours de Thônes nous avons eu peu de participants (7) car les inscriptions étaient déjà au complet le 28 mars.

Les récompenses du Challenge débutants ont été remises à la fin de cette compétition (voir avec Raymond qui accompagnait nos jeunes).

Jack a demandé au CD74 de passer le diamètre des blasons de 122 à 80cm pour les poussins ; cela devrait être pris en compte l'année prochaine.

Thonon a postulé pour organiser le championnat de France jeune en 2020 et compte sur notre aide.

Prochaine saison 2018/2019 :

Notre concours en salle à 15 et 18 mètres aura lieu le 1 et 2 décembre 2018.

Nous avons postulé pour organiser un championnat de Ligue Jeunes les 9 et 10 février 2019 à la Maison des Sports.

Le 23 mars 2019 aura lieu notre concours débutants supplémentaire.

Utilisation de TRAPTA lors du concours FITA du 20 mai :

Après discussion on a décidé de réétudier cela lors de la prochaine réunion.

Proposition du président pour demander à notre députée d'être la marraine de l'équipe D1 : Apparemment les membres du comité n'ont pas l'air emballé et la décision est reportée à la prochaine réunion.

Le CD74 prévoit comme l'an dernier de participer à la Foire de La Roche sur Foron du 28 avril au 4 mai 2018.

On peut s'inscrire pour tenir le stand sur le site du CD74.

Lors de la rentrée des vacances de Printemps, Géraldine prendra les jeunes de 17h45 à 19h45 au terrain le mardi et le jeudi.

Simplification des inscriptions aux compétitions de la saison par un formulaire d'inscriptions en ligne :

La discussion a été de savoir s'il fallait demander aux archers de s'inscrire sur toute la saison ou sur une période plus limitée.

Après un aperçu du formulaire présenté par le président, il a été décidé d'y apporter des améliorations dans le but de sensibiliser les parents à l'utilisation de ce document.

Bérangère devra rapidement faire des propositions.

Concours Fédéral et FITA du 20 mai 2018, l'arbitre responsable sera Jean Pierre MEYNARD puisque l'arbitre responsable ne peut plus être un arbitre du club organisateur.

Il sera secondé par Bernard LAUREAU, François CERVO et Thierry JALON.

Concours débutants du 17 mars :

Le résultat financier est en attente du retour de Richard.

La loterie organisée par les jeunes a rapporté 75€ et cette somme reste à leur disposition.

Les résultats sportifs ont été très satisfaisants puis que nous avons eu 20 podiums sur 30 possibles.

La remise des récompenses s'est parfaitement déroulée et merci et bravo pour les responsables.

A l'avenir il faudra penser à citer les mécènes et mettre leurs logos derrière le podium.

Informez les jeunes sur les conséquences de leur forfait car des jeunes de l'extérieur n'ont pas pu s'inscrire faute de places.

Certains jeunes n'avaient pas de maillots du club mais à la réflexion il paraît difficile d'imposer un maillot du club la 1<sup>ère</sup> année d'inscription et lors de concours débutants.

Le port du maillot du club ne devrait être obligatoire que pour les compétitions officielles qualificatives et à partir de la 2<sup>ème</sup> prise de licence.

Déplacement de RIOM pour la DRE Jeunes :

Jack ne sera pas présent et François se propose pour le remplacer.

Bérangère a participé aux sélections pour les équipes de France mais n'a terminé que 9<sup>ème</sup> alors que les 8 premières étaient qualifiées.

Par contre elle est qualifiée pour participer aux sélections pour les championnats d'Europe du 4 et 5 août 2018.

Adrien rappelle que samedi prochain il est prévu de nettoyer le terrain extérieur à partir de 9h.

Prochaine réunion le 7 mai 2018.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45.

Le secrétaire Marc

Les coprésidents Jack et Richard

